



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 102219

Texte de la question

M. Éric Jalton attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur l'application en outre-mer des certificats d'énergie qui permettent de réaliser d'importantes réductions des factures énergétiques des ménages vivant dans le cadre d'immeubles collectifs gérés par des copropriétés. Compte tenu des objectifs de réduction de la consommation électrique particulièrement prégnants dans les outre-mer (zones non connectées au réseau national), il lui demande quelles sont les remontées pour la France continentale et les outre-mer, au niveau de son ministère pour le dispositif « audit énergétique » relatif aux copropriétés d'au moins 50 lots et pour le dispositif diagnostic de performance énergétique DPE, ayant trait aux autres copropriétés. L'effectivité de cette excellente mesure pour les outre-mer serait également de nature à améliorer l'emploi dans cette filière et à préserver les copropriétés en France hexagonale et en outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102219

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2017](#), page 685

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)